

Investissez dans une formation de qualité



Il existe différentes possibilités de financement de la formation :

1. Le financement personnel :

Des facilités de paiement seront proposés par l'Atelier Vintage.

2. Vous êtes salariés d'entreprise :

a. Le plan de formation de l'entreprise peut financer tout ou partie de la formation. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec AGEFOS PME qui est l'organisme que collecte et finance les formations des salariés de la coiffure

b. Le Congé Individuel de Formation ou CIF est un dispositif qui permet à un salarié en CDI ou CDD (sous certaines conditions d'ancienneté) de bénéficier du financement d'une formation personnelle. Prenez contact avec le FONGECIF le plus proche de chez vous pour vous informer des conditions d'éligibilité et de financement.

3. Vous êtes demandeur d'emploi :

a. Si vous sortez d'une expérience en CDD, vous pouvez encore bénéficier d'un financement du CIF CDD. L'avantage est que le CIF vous permet d'obtenir un statut de stagiaire de la formation professionnelle, donc vos droits de demandeur d'emploi de pôle emploi sont reportés.

b. Le pôle emploi dispose de financements pour financer la formation des demandeurs d'emploi

Vous souhaitez intégrer l'équipe de l'Atelier Vintage à la suite de la formation. Notre spécialiste en financement de la formation vous informe des financements possibles en fonction de votre situation personnelle... Alors contactez nous.